

**Guide de préparation de  
l'exercice PPMS**  
à l'attention des référents  
RM Aiguat des collègues



# PRÉPARATION DE L'EXERCICE DÉPARTEMENTAL PPMS 2016



*Aiguat*  
de 1940 à nos jours

**Journée de mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté  
dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la prévention  
des risques liés aux épisodes pluvio-orageux récurrents  
de l'arc méditerranéen**



## Un épisode pluvio-orageux qui impacte tous les collèges

Le jour J (jour de l'exercice) un puissant système orageux multicellulaire et peu mobile affecte entre 9h et 12h de nombreuses communes du département. Il s'accompagne de pluies diluviennes avec **des lames d'eau exceptionnelles** atteignant localement de 90 à 190 mm en 2 heures et d'un vent très soutenu avec **de violentes rafales** atteignant 100 à 120 km/h

Cette journée PPMS Aiguat rassemble donc, dans un même exercice de terrain, l'ensemble des **collèges du département qui, soumis au même épisode pluvio-orageux très violent, sont impactés différemment** selon leur environnement.

## Rôle attendu du référent RM Aiguat en établissement

**Le référent RM Aiguat joue le rôle de directeur d'exercice (DIREX) dans son établissement.**

- **Il détermine avec le Chef d'établissement le scénario** (mode d'impact de l'inondation sur l'établissement) en fonction de la localisation du collège et si possible **en concertation avec la mairie et/ou le Conseil départemental, la préfecture ou la DREAL** si ceux-ci participent à l'exercice...).

*Cf. tableau « modes d'impact de l'inondation » dans la brochure à l'attention des principaux.*

- **Il détermine avec Le Chef d'établissement le niveau de jeu de l'exercice** en fonction du degré d'avancement dans les exercices PPMS du collège et des objectifs particuliers qu'il a fixés :
  - **soit le scénario de base** (= niveau de simulation standard) sans évènements majorants ;
  - **soit le scénario majoré** où un ou des évènement(s) programmé(s) complémentaire(s) permettent d'augmenter le degré de difficulté et de mieux **tester le niveau de résilience de l'établissement.**

*Cf. tableaux des « niveaux d'exercice » dans la brochure à l'attention des principaux.*

- **Il récapitule les objectifs de l'exercice** (objectifs particuliers du collège et de la DSDEN, objectif spécifique de la mairie et/ou de la préfecture ) > cf. ci-après et Fiche « Réf1 Objectifs »
- **Il prépare son chronogramme** contenant le déroulé d'exercice avec les horaires des évènements et incidents : **ce document n'est connu que de lui (DIREX)** et il ne **peut donc être lui-même joueur durant l'exercice.** Seules les heures de début d'exercice (DEBEX) et de fin d'exercice (FINEX) sont définies avec le Chef d'établissement. L'exercice d'une durée de 1 heure à 1heure 30 avec activation du PPMS en mode mise à l'abri simple (pas de confinement des zones de mise à l'abri) est programmé dans la plage horaire 09h00 – 12h00 (une tranche horaire plus réduite pourra être décidée au niveau départemental). > cf. Fiche « Réf2 direx »
- **Il définit avec le Chef d'établissement et les collectivités (mairie, CD) les conventions d'exercice** éventuelles notamment en ce qui concerne le service de restauration scolaire qui, si ses agents ne jouent pas l'exercice (ce qui est recommandé afin d'assurer normalement le repas du midi), devra veiller cependant à ne pas perturber le déroulement de l'exercice.
- **Il prépare avec le Chef d'établissement ou son adjoint(e) l'information** des élèves (cf. activités pédagogiques autour de la problématique « épisodes pluvio-orageux intenses et inondation »), de tous les personnels ainsi que des parents d'élèves.
- **Il organise le retour d'expérience (REX ou RETEX)** > cf. ci-après.

## Définition des objectifs particuliers et spécifiques

- **L'objectif général** est de tester la capacité de l'ensemble des collèges du département à faire face aux effets d'un événement climatique extrême entraînant une inondation à cinétique rapide.
- **Les objectifs intermédiaires** : sont communs à tous les collèges jouant l'exercice Aiguat :
  - **tester la mise en œuvre du PPMS** du collège face à un événement pluvio-orageux violent et lui apporter des adaptations éventuelles ;
  - **souligner la nécessité d'un entraînement régulier** aux conduites à tenir en cas d'événement majeur de sécurité civile ;
  - **sensibiliser les parents** aux bons comportements (ne pas chercher immédiatement les enfants à l'école, ne pas téléphoner, écouter la radio...) ;
  - **sensibiliser les élèves**, avec les équipes éducatives, à la vigilance météorologique et aux comportements de sauvegarde face à une inondation à cinétique rapide.

**Le référent d'établissement doit donc arrêter la liste des autres objectifs :**

- **Les objectifs particuliers pour le collège** à déterminer **avec le Chef d'établissement** :
  - tester le déclenchement d'une mise à l'abri simple ;
  - tester la réactivité des personnes ressources ;
  - tester le fonctionnement des zones de mise à l'abri (appel des présents, **liste des manquants**, gestion de l'attente, information des occupants de la zone, remontée de la liste des élèves manquants à la cellule de crise interne de l'établissement, signalement des événements, malaises ou blessures...) ;
  - tester la capacité de la cellule de crise de l'établissement scolaire à réaliser un point de situation rapide (nombre d'élèves et d'adultes présents, dénombrement des personnes en difficulté en particulier détresses vitales, absence d'électricité/chauffage, dégâts bâtimentaires...) ;
  - éventuellement tester la réactivité des personnels face à un événement simulé (explosion d'une baie vitrée, coupure d'électricité, inondation d'un niveau du collège, malaises, petits blessés par éclat de verre...) ;
  - autres...
- **Le (ou les) objectif(s) particulier(s) pour la DSDEN** : éventuellement fixé(s) **par l'IA-DASEN** en concertation avec le coordonnateur académique Risques Majeurs et le responsable départemental de l'équipe Aiguat.
- **L'objectif spécifique** éventuellement fixé **par le Maire** dans le cadre du PCS. **Le Maire pourra par exemple décider une évacuation secondaire de l'établissement avec regroupement sur le site prévu dans son PCS.**

## Evaluation / Retour d'expérience

L'évaluation se réalise à 2 niveaux :

- **au niveau de l'établissement :**
  - **pendant l'exercice** : **fiches remplies par des observateurs** (non-joueurs : parents d'élèves, agents municipaux ou départementaux par exemple)
  - **dans la journée même** : un « **débriefing à chaud** » rapide avec **l'ensemble des personnes ressources** et des observateurs éventuels est très fortement recommandé. Il s'agit de dégager les points positifs et les pistes d'amélioration **sans rechercher à ce stade les modifications à apporter au PPMS.**
  - **dans les trois semaines suivantes** : un « **débriefing à froid** » avec au minimum les personnes ressources pour définir les modifications ou améliorations à apporter au PPMS.
- **au niveau départemental** : **questionnaire-bilan** de l'opération (à voir avec le coordonnateur académique Risques Majeurs et le responsable départemental de l'équipe Aiguat).

## Cellule d'animation de l'exercice

**Une Cellule d'Animation restreinte** (formateurs IFFO-RME, rectorat ou DSDEN, des représentants des parents, sapeurs-pompiers, mairie...) **peut être mise en place dans un ou quelques collèges** du département pour injecter à la cellule de crise de l'établissement des situations, événements et incidents fictifs destinés à tester sa réactivité. Le référent d'un établissement souhaitant une cellule d'animation sollicitera le responsable départemental de l'équipe Aiguat qui déterminera la faisabilité compte-tenu du fait que tous les collèges jouent l'exercice dans le même créneau horaire...

